

MARTIGNY (MY18) *LA DÉLÈZE 18*

Fouilles archéologiques (26.03. au 04.04.2018)



Martigny, La Délèze. Vue générale en direction du sud.

Olivier Paccolat
Fabien Maret

Juin 2018

Table des matières

Fiche signalétique du site.....	2
1. Situation et déroulement des travaux	3
2. Séquence stratigraphique	3
3. Présentation des résultats.....	4
3.1 Phase 1.....	4
3.2 Phase 2.....	5
3.3 Phase 3.....	6
3.4 Phase 4.....	6
4. Bilan	7
5. Bibliographie.....	8
6. Illustrations	9
7. Listes	21

Fiche signalétique du site

Commune :	Martigny/VS, district de Martigny
Lieu-dit :	La Délèze
Chantier :	chantier Délèze 18, parcelles N° 17692 et 17693
Sigle :	My18
Coordonnées :	CNS 1325, 2'572036.3 / 1'105'364.3. Altitude 471m.
Projet :	Construction de deux villas mitoyennes
Dates de l'intervention :	26.03.2018 au 04.04.2018
Surface fouillée :	environ 188 m ²
Contexte archéologique :	rue séparant les <i>insulae</i> 17 et 18 : fossé d'époque romaine et aménagements agricoles médiévaux ou d'époque moderne
Datation :	début I ^{er} siècle de notre ère – XIX ^e siècle
Mandataire :	Bureau TERA Sàrl, Sion (O. Paccolat)
Topographie :	Claude-Eric Bettex (Archéologie cantonale)
Coordination :	Archéologie cantonale
Investigation :	<i>Fabien Maret (archéologue responsable), Ludovic Bender (archéologue), Andreas Henzen (dessinateur), Miguel Carvalho (ouvrier)</i>
Promoteur :	Immo-Sic SA c/o Cematech Sàrl, 1920 Martigny
Entreprise de terrassement :	Agreco Sàrl, 1907 Saxon

1. Situation et déroulement des travaux

Les travaux de construction de deux groupes de villas mitoyennes au lieu-dit La Délèze entre les *insulae* 17 et 18 de la ville antique de Martigny, *Forum Claudii Vallensium*, ont débuté en 2017 sans que le service cantonal d'archéologie n'en soit averti (**Fig. 1**). Ce n'est que lorsque la construction des deux premiers bâtiments était déjà très avancée que ces travaux ont été signalés à l'archéologie cantonale qui a alors pris la décision de mesures compensatoires à la charge du promoteur avant la construction du second groupe de villas. Le 28.02.2018 l'archéologie cantonale a procédé à l'ouverture de deux sondages au nord-ouest des bâtiments déjà construits (sondages Sond.1 et Sond.2) et de trois sondages sur les parcelles voisines à l'emplacement des deux autres bâtiments prévus (sondages Sond.3 à Sond.5)¹ (**Fig. 2**).

Les sondages Sond.1 et Sond.2 ont révélé à une profondeur d'environ 1m sous le niveau de circulation actuel la présence d'un remblai contenant du mobilier d'époque romaine (fragments de tuile romaine, quelques tessons de céramique). La surface de ce remblai a vraisemblablement servi de niveau de circulation, comme en témoigne la présence d'une structure en creux indéterminée. Les sondages Sond.3 et Sond.4 ont permis d'observer deux tranchées dont la partie inférieure est comblée par des couches de graviers. Le sondage Sond.5 s'est révélé négatif.

Sur la base de ces premières observations, l'archéologie cantonale a octroyé au bureau TERA Sàrl à Sion un mandat pour des fouilles archéologiques d'une zone d'environ 215 m². En raison d'un changement de plan concernant l'une des villas à construire (suppression d'une partie des caves), la surface à investiguer a été réduite à environ 188 m².

Les travaux ont débuté par l'excavation à la pelle mécanique des couches de terre végétale constituant le sol des anciens vergers. Les couches de graviers formant le comblement des deux tranchées St005 et St006, qui avaient été repérées lors des sondages ouverts au mois de février, ont ensuite servi de niveau de réglage pour l'excavation. Une tranchée, d'une profondeur d'environ 1,60 m (environ 469,20 m), a été ouverte le long de la limite sud de la fouille. Cette tranchée a permis de repérer la présence d'un fossé remontant à l'époque romaine (St076). Une autre tranchée, d'une profondeur d'environ 1,90 m (environ 469,10 m), a été ouverte le long d'une partie de la limite nord de la fouille. Les investigations archéologiques ont principalement consisté en la rectification, le relevé et la documentation des profils. Des sondages ponctuels ont également permis de récolter du mobilier archéologique en vue d'une datation.

2. Séquence stratigraphique

Les profils stg1 et stg2, d'une puissance d'environ 1.60 m, ont livré la séquence stratigraphique la plus complète de la zone investiguée (**Fig. 3 et 4 ; Tableau 1**). Des alluvions fines et grossières appartenant au cône de déjection de la Dranse forment le substrat de la séquence stratigraphique. Les premières traces d'occupation observées remontent à la période romaine. Ce sont ensuite les activités agricoles depuis l'Epoque Moderne, voire déjà depuis le Moyen Age, qui ont contribué au développement de la séquence stratigraphique de ce secteur.

Séquence stratigraphique	Description
Phase 4	Vergers 19 ^e -20 ^e siècle
Phase 3	Activités agricoles médiévales ou modernes
⑤ Dépôts naturels	Alluvions fines
Phase 2	Comblement de la dépression fossile laissée par le fossé
Phase 1	Fossé d'époque romaine
④ Dépôts naturels	Alluvions fines
① Dépôts naturels	Alluvions grossières

Tableau 1. Martigny, La Délèze 18. Résumé de la séquence stratigraphique.

¹ Documentation archéologie cantonale.

- Dépôts naturels ❶

Des alluvions plus ou moins grossières constituées de sables fins et grossiers, gravillonneux, parfois silteux, de couleur gris à brun gris, contenant des petits galets et présentant des traces d'oxydation brun rouille (UT020, 021, 039, 040) ont vraisemblablement été charriées par la Dranse à une époque qui reste difficile à préciser. Ces alluvions n'ont pas été repérées au centre de la fouille (stg6). Ce phénomène est peut-être dû à une dépression naturelle à la surface du cône de déjection ou à la présence d'un ancien bras de la Dranse. Cette dépression est ensuite comblée par des alluvions fines (dépôts naturels ❷).

- Dépôts naturels ❷

Des dépôts plus fins² constitués d'une succession d'alluvions fines formées de silts sableux, de couleur gris brun à gris verdâtre, meubles ou compacts, présentant parfois des traces d'oxydation brun rouille et contenant des gravillons, ont recouvert les dépôts plus grossiers ❶. Il est à noter que certaines de ces alluvions contiennent de rares éclats de tuile romaine, parfois émoussés, dont l'origine reste difficile à préciser³.

- Dépôts naturels ❸

Une couche d'épaisseur irrégulière allant de 0,10 m à 0,40 m, constituée de silt sableux, brun gris foncé, meuble et contenant de rares gravillons, pourrait correspondre à des alluvions fines charriées par la Dranse probablement après la période romaine.

3. Présentation des résultats

Les principales découvertes consistent en un fossé d'époque romaine localisé entre les *insulae* 17 et 18 et en deux grandes tranchées sans doute liées à des activités agricoles datant de l'Époque Moderne ou, au plus tôt, du Moyen Âge (Fig. 5 à 10). L'étude du mobilier céramique a été réalisée par M.-A. Haldimann (M.-A. H.).

3.1 Phase 1

- Un fossé d'époque romaine (St076) (Fig. 11 à 13)

La surface des dépôts naturels ❷ a été aplanie au 1^{er} siècle de notre ère au moyen d'un remblai dont la surface a servi de niveau de circulation⁴ et d'implantation du fossé St076. Plus tard des remblais sont mis en place de manière ponctuelle dans la partie nord-ouest de la fouille sans qu'il ne soit possible de préciser quand exactement au cours de la période romaine⁵. Le fossé St076 a été creusé au début de la période romaine et constitue la structure la plus ancienne qui a été observée. Le fossé est rectiligne et suit une orientation sud-est / nord-ouest. Il a été observé sur une longueur de plus de 11 m. Comme le fossé St076 est localisé à la limite sud-est de la fouille, une partie se trouve en dehors de la parcelle impactée par les travaux. La largeur du fossé n'est pas connue (au minimum 1,60 m). La profondeur du fossé n'excède pas 0,45 m.

A l'intérieur du fossé, au moins cinq états successifs ont été distingués⁶. Ces creusements résultent des opérations de curage et d'entretien du fossé. Les traces d'oxydation visibles dans la plupart des couches comblant les fossés successifs indiquent que de l'eau y a coulé ou stagné. Parmi le mobilier archéologique retrouvé (tessons de céramique et fragments d'ossements animaux), nombreux sont également les tessons qui présentent des cassures très émoussées, ainsi que des concrétions sableuses, signes que des récipients brisés ont été au contact de l'eau. Comme le fossé était à ciel ouvert, des ordures devaient s'y accumuler régulièrement. Le fossé présente également une très légère

² UT008, 016, 017, 019, 025, 026, 028, 041, 051, 055, 056, 065, 071, 072, 073.

³ UT041, 055 et 056.

⁴ UT037 : silt sableux, gris brun foncé, plus ou moins compact, contenant quelques galets, quelques petits éclats de tuile, quelques éclats de pierre, des graviers et des gravillons.

⁵ UT042, 045, 046 et 053 : silt sableux, gris foncé, plus ou moins compact, contenant du gravier et parfois de petits galets et des éclats de pierre.

⁶ États notés de I à V. Pour gagner en clarté, il a été décidé de regrouper ces fossés en une seule unité stratigraphique (St076). Seule cette unité stratigraphique figure sur le plan d'ensemble. En effet, soit les limites des fossés étaient difficilement lisibles, soit elles avaient été détruites par le creusement des tranchées postérieures St005 et St006, soit elles avaient disparu dans la tranchée Tr1 ouverte à la pelle mécanique.

penne en direction du nord-est⁷. L'état IV du fossé (UT034, K9602) a livré un ensemble homogène de tessons, daté entre 10 et 30 de notre ère⁸. Ce fossé était donc en fonction dès le premier quart du 1^{er} siècle de notre ère (Auguste-Tibère). Il a été utilisé au moins jusque dans le courant du 2^e siècle (UT002, K9589, état V)⁹.

- Une rue entre les *insulae* 17 et 18 ?

Lors de la fouille de 2018, aucune recharge de voirie n'a été observée dans la zone comprise entre les *insulae* 17 et 18. Il faut également souligner l'absence d'un fossé ou d'un portique le long de la limite sud-est de l'*insula* 17. L'existence de l'*insula* 18 ne peut être confirmée par la présence seule du fossé St076. L'absence de structures anthropiques, hormis le fossé St076, suggère également une fréquentation plutôt sporadique de ce secteur.

- La limite sud-est de l'*insula* 17

Un bâtiment à la fonction indéterminée occupe l'angle ouest de l'*insula* 17 (**Fig. 1**). Deux locaux appartenant à ce bâtiment ont été fouillés entre 2001 et 2002¹⁰. Les façades nord-ouest et ouest sont bordées par un portique. La construction de ce bâtiment à une période qui ne peut être précisée a été précédée par la mise en place d'un remblai d'assainissement dans une zone comprise entre les *insulae* 5, 15, 16 et 17. Ce remblai n'a pas été observé lors des interventions de 2018. Le tracé supposé de la limite sud-est de l'*insula* 17 n'a également pas été repéré. Il est possible que cette limite ne soit matérialisée ni par un mur ni par un fossé ou qu'il faille chercher cette limite plus au nord-ouest.

- Un système de voirie mis en place au premier quart du 1^{er} siècle ?

Deux tronçons probablement d'un seul et même fossé ont été fouillés en 1978 à proximité de l'*insula* 18¹¹ et en 2012 au pied du portique longeant la limite nord-ouest de l'*insula* 10 (**Fig. 2**)¹². Le fossé était destiné à l'évacuation des eaux de pluie le long de la chaussée. La fouille du comblement du fossé a livré un abondant mobilier céramique datant du milieu du 1^{er} siècle de notre ère¹³. Les multiples traces de curage liées à l'entretien du fossé n'ont pas été observées ou documentées en 1978 ni en 2012¹⁴. Le fossé est large d'environ 1,20 m et profond de 0,50 m. Malgré ces différences, le fossé St076 pourrait en être la continuation en direction du nord-est. S'il s'agit bien d'un seul et même fossé, l'aménagement du système de voirie d'une partie du moins des *insulae* de la ville romaine de Martigny pourrait alors remonter au cours du premier quart du 1^{er} siècle de notre ère. La période au cours de laquelle la ville antique de Martigny est fondée est située actuellement entre 41 et 47 après J.-C.¹⁵.

3.2 Phase 2

Après le 2^e siècle, le fossé St076 n'est plus entretenu. Il ne devait alors en subsister qu'une dépression fossile. La dépression est comblée, peut-être avant la fin du 2^e siècle, au moyen d'un remblai constitué de pierres diverses mélangées à du silt sableux (UT014) (**Fig. 3**). Aucune couche anthropique ni structure n'ont été observées. Il est possible que celles-ci aient été fortement arasées ou emportées lors du charriage d'alluvions fines (dépôts naturels **3**).

⁷ Fossé St075 (état II). Dans le profil sud-ouest, le fond du fossé se situe à environ 469,50 m. Au nord-est le fond du fossé se situe à environ 469,40 m. Soit une pente d'environ 0,1 %.

⁸ Datation M.-A. Haldimann (notamment de la céramique plombifère : Calice à décor d'oves et de feuilles, Padanie ; de la sigillée helvétique Drack 4, Ha 8, Drack 21 ; et de la grise fine : Jatte carénée LTD2).

⁹ Datation M.-A. Haldimann (notamment de la sigillée du centre de la Gaule (Lezoux) : Drag. 37).

¹⁰ WIBLÉ 2002, pp.301-304.

¹¹ WIBLÉ 1979, p.64 : documentation archéologie cantonale 1978. Le niveau d'insertion exact du fossé est difficile à déterminer en raison de limites peu claires et probablement de nombreuses perturbations dans ce secteur. Par ailleurs, seuls les complexes (K) ont été nivelés et bénéficient d'altitudes absolues.

¹² WIBLÉ 2012, pp.411-415.

¹³ WIBLÉ 2012, pp.412-413 ; AMSTAD 1984.

¹⁴ Une succession semble-t-il de deux fossés a été toutefois observée en 2012 (WIBLÉ 2012, pp.412-413).

¹⁵ WIBLÉ 2008, pp. 27-28.

3.3 Phase 3

Sans doute charriés par un ancien bras de la Dranse, les dépôts naturels ❸ recouvrent l'ensemble du secteur à une période qui ne peut être précisée. Ce secteur pourrait avoir été dévolu à des prairies ou laissé en friche depuis l'Antiquité Tardive.

La zone est aplanie au moyen de remblais au cours du Moyen Age ou de l'Epoque Moderne¹⁶. L'objectif semble avoir été l'installation d'une plantation. Suivant une orientation nord-ouest / sud-est deux tranchées rectilignes et parallèles ont été creusées (St005 et St006) (**Fig. 14 à 16**). Grandes de 2,10 m à 2,40 m et profondes de 0,80 m à plus d'1,40 m, elles sont distantes l'une de l'autre seulement de 0,20 m. Les tranchées ont été observées sur une longueur d'au moins 16 m. Un niveau d'insertion identique et des caractéristiques similaires parlent en faveur de la contemporanéité de ces tranchées. Alors qu'aucun autre fossé parallèle n'a été observé au nord-est de ces tranchées, il n'est pas possible de dire s'il en existe d'autres au sud-ouest.

Un mélange de matériau, probablement exogène au secteur, constitué de gros gravier, de petits galets et de sable, contenant parfois des fragments de tuile romaine, des fragments de mortier et quelques tessons de céramique d'époque romaine, sert à remblayer le fond des tranchées¹⁷. La partie supérieure est comblée par une épaisse couche de silt sableux, gris brun, compact, contenant des gravillons, de rares fragments de tuile, des éclats de pierre et des petits galets¹⁸. L'aménagement des tranchées semble n'avoir laissé aucune trace de dépressions fossiles à la surface du terrain. En raison de l'absence de dépôts fins à l'intérieur des tranchées, celles-ci ont été probablement ouvertes puis comblées très rapidement. L'absence de sédiments humiques ou issus de restes végétaux décomposés est aussi à noter.

Bien que le remplissage constitué de graviers grossiers laisse penser à des tranchées drainantes, ces ouvrages semblent ne pas avoir été destinés à canaliser l'eau, ni à l'évacuer. En effet la profondeur de la tranchée St005 est plus importante dans la partie centrale de la fouille qu'au nord-ouest et au sud-est. Cette zone pourrait correspondre à la partie médiane de la tranchée. En l'absence d'un dispositif d'évacuation de l'eau drainée, l'hypothèse d'une tranchée drainante doit être écartée. La proximité des deux tranchées exclut également cette hypothèse. Ces tranchées pourraient être liées à des activités agricoles telles que la préparation du sol en vue de l'exploitation d'une plantation dont la nature demeure cependant indéterminée (arboriculture ?).

En ce qui concerne la couche de graviers observée dans le sondage 1 ouvert par l'archéologie cantonale, il n'est pas possible de dire s'il s'agit d'un remblai, d'alluvions ou du comblement d'une tranchée similaire aux tranchées St005 et St006.

Il est à noter que les tranchées St005 et St006 ne sont pas parallèles au cadastre actuel, signe sans doute de leur ancienneté. Comme la couche de graviers UT024 qui comble le fond de la tranchée St005 a livré un fragment de fer à cheval¹⁹, ces tranchées ne peuvent être antérieures au Moyen Age²⁰.

3.4 Phase 4

Des vergers sont installés sans doute à partir de l'Epoque Moderne ou au début de l'ère industrielle. Afin de constituer ces nouveaux vergers, de la terre végétale est épanchée sur l'ensemble de la zone (**Fig. 3 et 4**)²¹. A partir de la seconde moitié du 20^e siècle, en raison de la densification du tissu urbain, les vergers laissent place à un quartier résidentiel.

¹⁶ UT012, 035, 036, 043 et 060. Il s'agit d'un mélange de silt sableux et gravillonneux, de sable silteux, gris brun, plus ou moins meuble, contenant des galets, des pierres anguleuses, des éclats de pierres, des fragments de mortier, ainsi que du mortier fusé.

¹⁷ UT024 pour la tranchée St005 ; UT031 pour la tranchée St006.

¹⁸ UT022 pour la tranchée St005 ; UT030 pour la tranchée St006.

¹⁹ K9596-1.

²⁰ Des exemples de fragments de fers à cheval similaires remonteraient aux 14^e-15^e siècles (MEYER ET AL. 1998, No20, p.33 et No8, p.226).

²¹ UT010, 011, 047, 054, 058, 059, 061. Présence également d'une souche arrachée (St057).

4. Bilan

L'intervention archéologique a permis d'identifier au moins quatre phases depuis le début de la période romaine jusqu'à nos jours.

- Phase 1

Fossé d'époque romaine. Il est utilisé au cours du premier quart du 1^{er} siècle de notre ère et reste en fonction au moins jusqu'au 2^e siècle.

- Phase 2

Au cours du Bas-Empire ou de l'Antiquité Tardive, la dépression fossile laissée par le fossé St076 est comblée.

- Phase 3

Deux grandes tranchées liées à des activités agricoles sont aménagées au cours du Moyen Age ou de l'Epoque Moderne.

- Phase 4

Vergers cultivés au cours de l'Epoque Moderne et de l'ère industrielle jusqu'au début du 21^e siècle.

5. Bibliographie

- AMSTAD 1984 AMSTAD S., « Un ensemble céramologique du milieu du 1^{er} siècle après J.-C. à Martigny », in *ASSPA*, 67, 1984, pp.137-170.
- MEYER *ET AL.* 1998 MEYER W., AUF DER MAUR F., BELLWALD W., BITTERLI-WALDVOGEL TH., MOREL PH., OBRECHT J., «*Heidenhüttli*». *25 Jahre archäologische Wüstungsforschung im schweizerischen Alpenraum*, Bâle, Schweizerischer Burgenverein, 1998.
- WIBLÉ 1979 WIBLÉ F., « Fouilles gallo-romaines de Martigny. Activités archéologiques à Martigny en 1978 », *Annales valaisannes*, série 2, 54, 1979, pp.63-74.
- WIBLÉ 2002 WIBLÉ F., « Martigny, district de Martigny, *Forum Claudii Vallensium*, chantier Délèze 01/02 », in « Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2001 », *Vallesia*, Sion, 2002, pp.298-305.
- WIBLÉ 2012 WIBLÉ F., « Martigny, district de Martigny. *Forum Claudii Vallensium*, *Insulae* 5 et 10 », in « Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2012 », *Vallesia*, Sion, 2012, pp.411-415.
- WIBLÉ 2008 WIBLÉ F., *Martigny-la-Romaine*, Fondation Pierre Gianadda, Martigny 2008.

6. Illustrations

Crédit des illustrations

Photographies : sauf mention contraire, bureau TERA Sàrl, Sion
Dessins : M. de Morsier Moret ; A. Henzen.

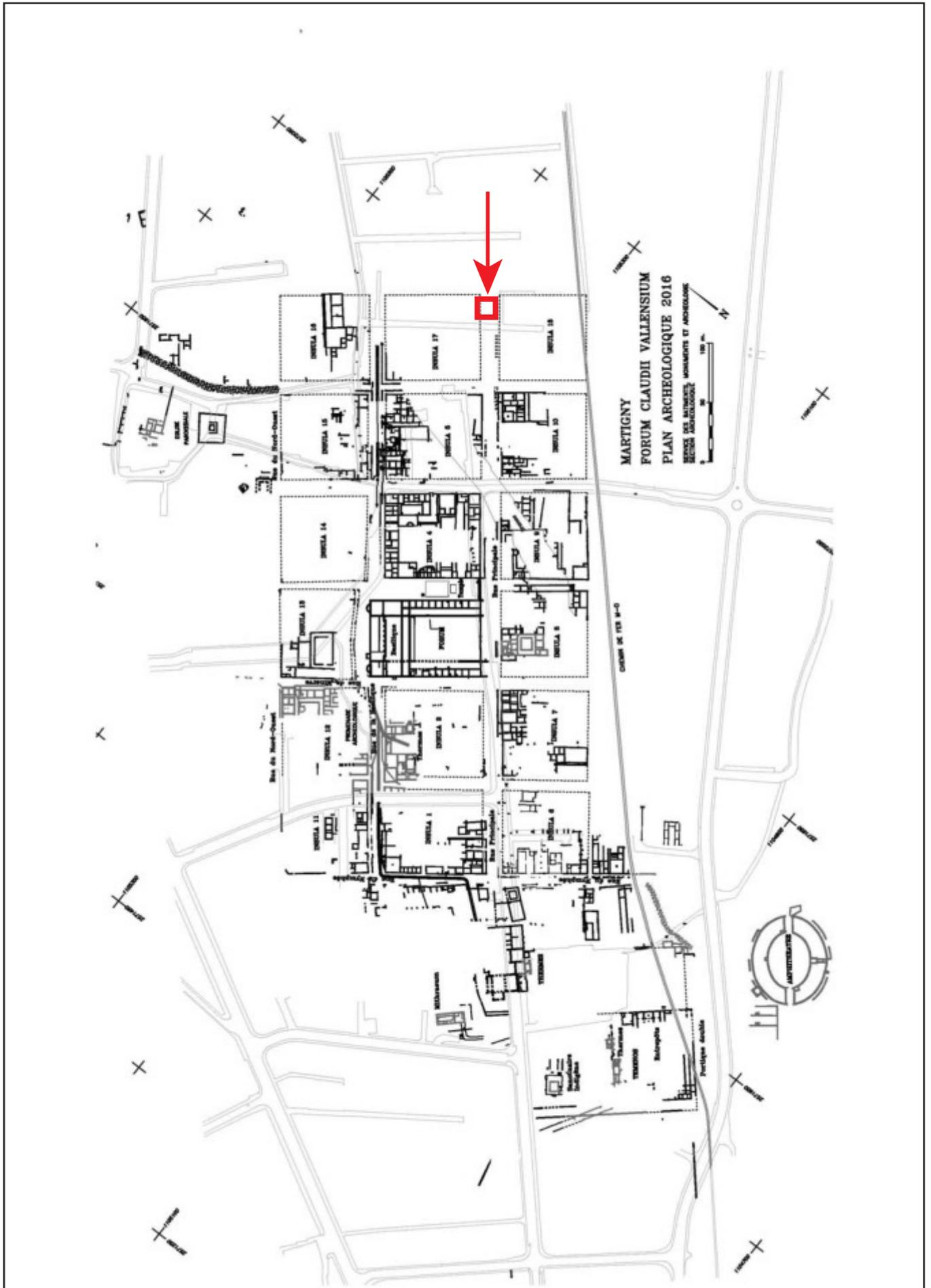


Fig. 1. Martigny, Délèze 18. Plan général de la ville romaine (état 2018) (document archéologie cantonale). En rouge la fouille de 2018.



Fig. 2. Martigny, Délèze 18. Situation générale des sondages et des fouilles archéologiques de 2018.

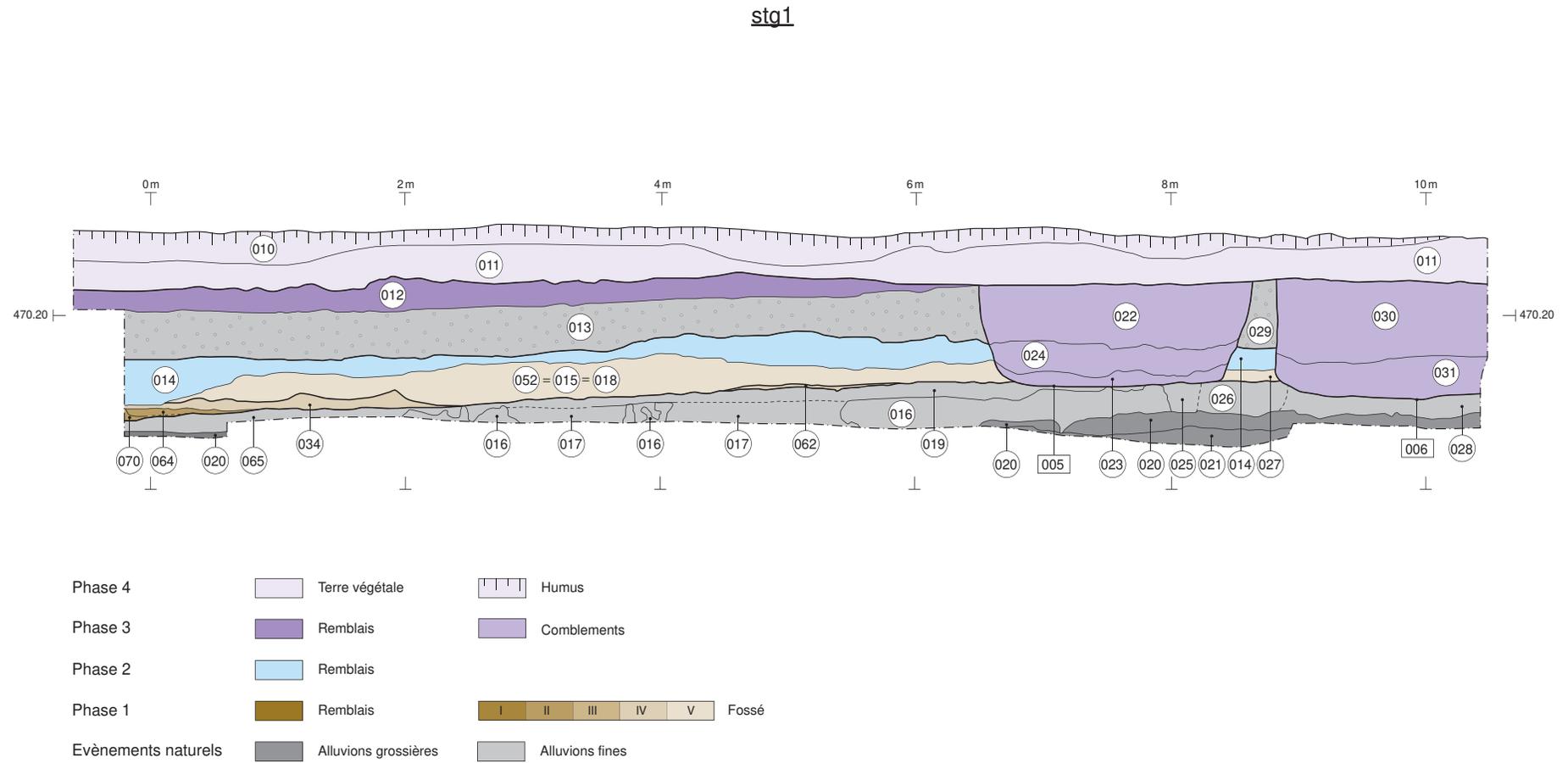


Fig. 3. Martigny, Délèze 18. Profil stg1. Vue en direction du sud-est.

stq2

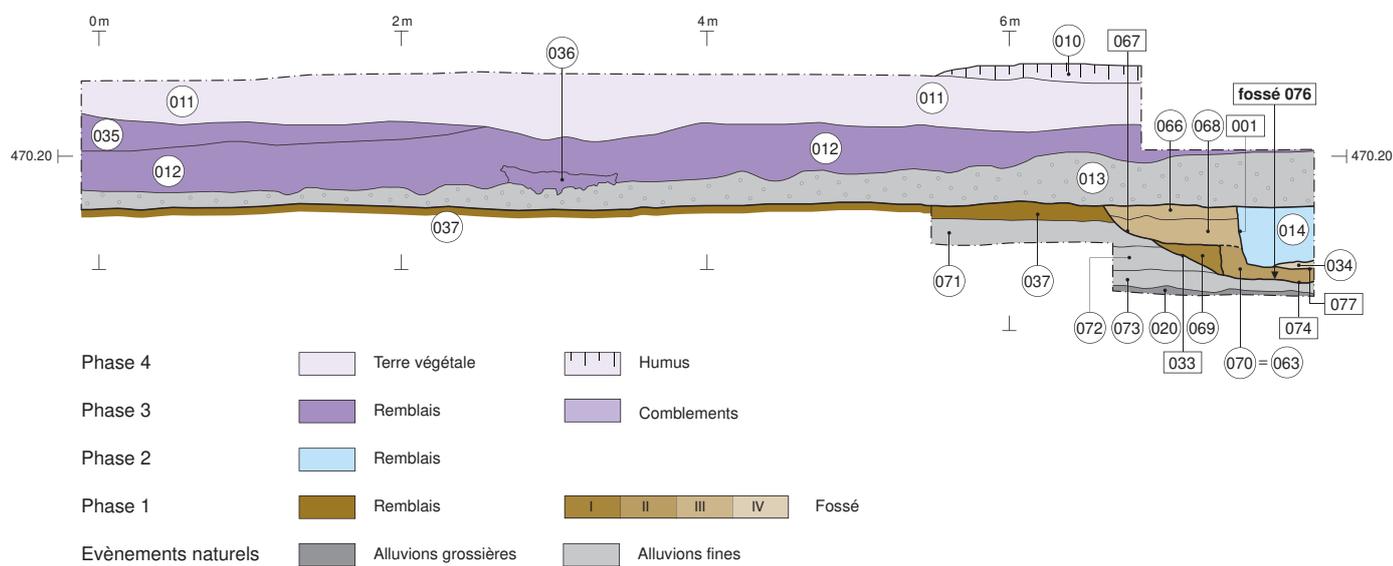


Fig. 4. Martigny, Délèze 18. Profil stq2. Vue en direction du nord-est.

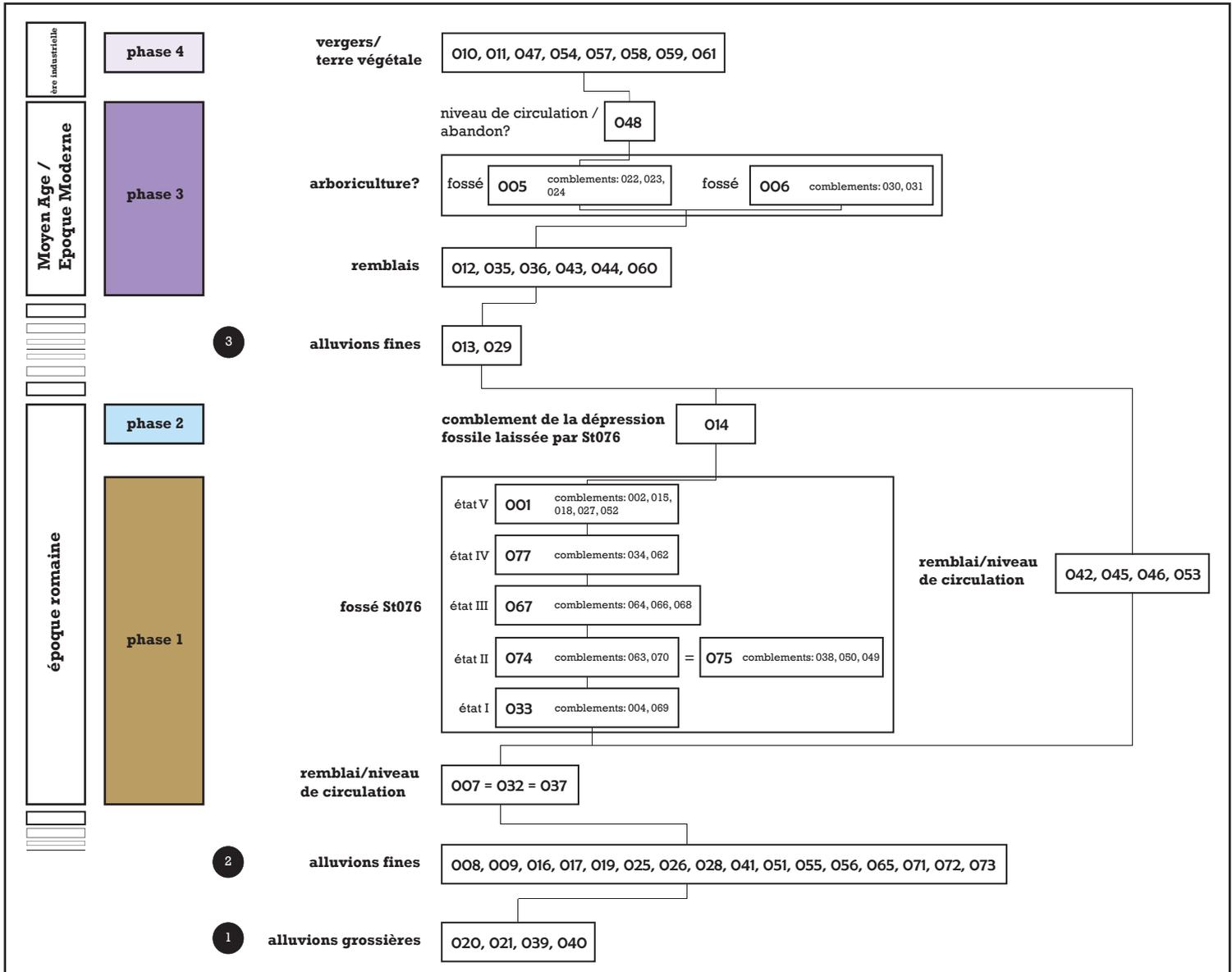


Fig. 5. Martigny, Délèze 18. Diagramme chrono-stratigraphique.

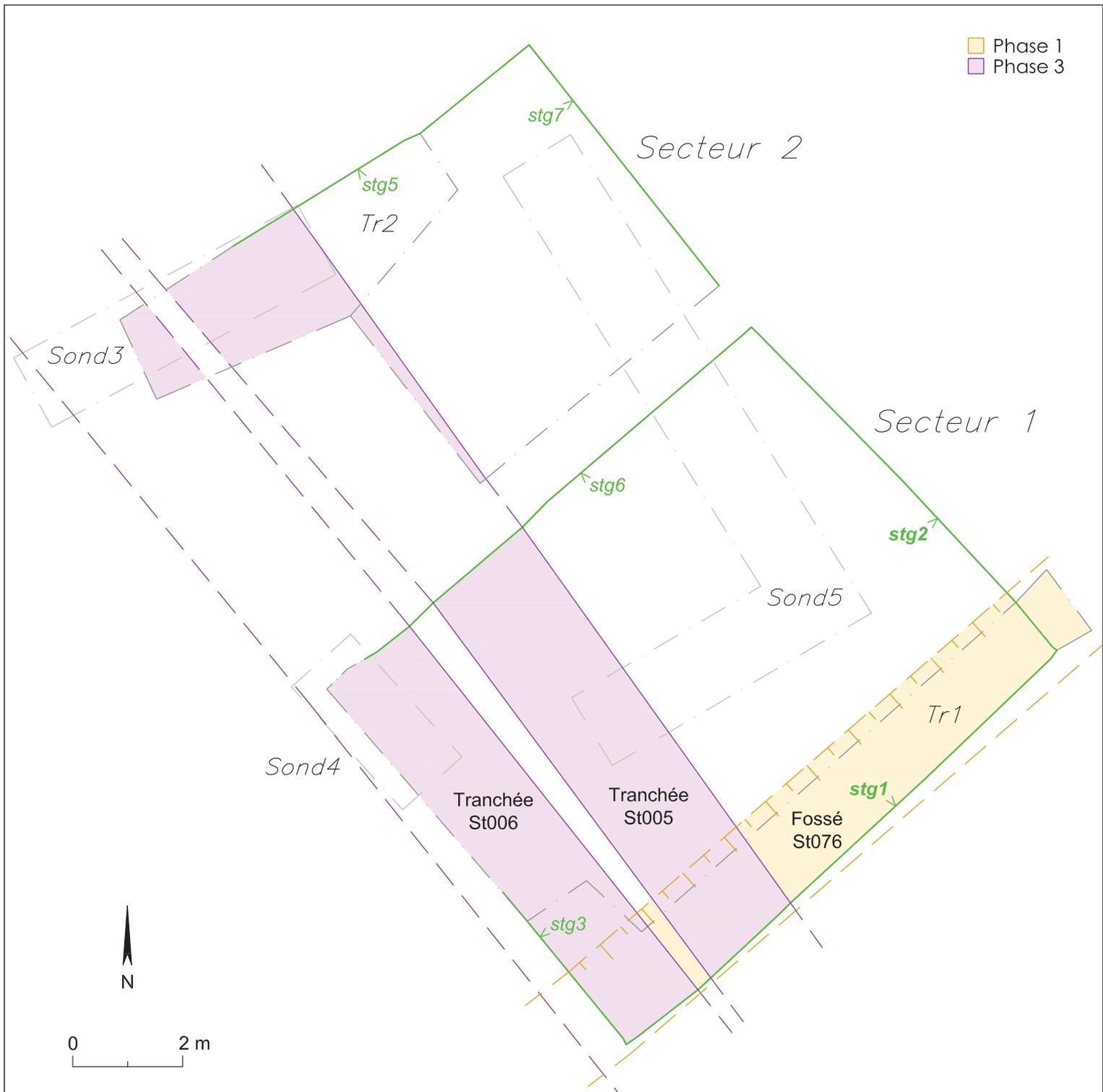


Fig. 6. Martigny, Délèze 18. Plan compilé des phases 1 à 4.



Fig. 7. Martigny, Délèze 18. Secteurs 1 et 2. Vue générale en direction du sud-est.



Fig. 8. Martigny, Délèze 18. Secteurs 1 et 2. Vue générale en direction du sud-est.



Fig. 9. Martigny, Délèze 18. Secteurs 1 et 2. Vue générale en direction du nord.

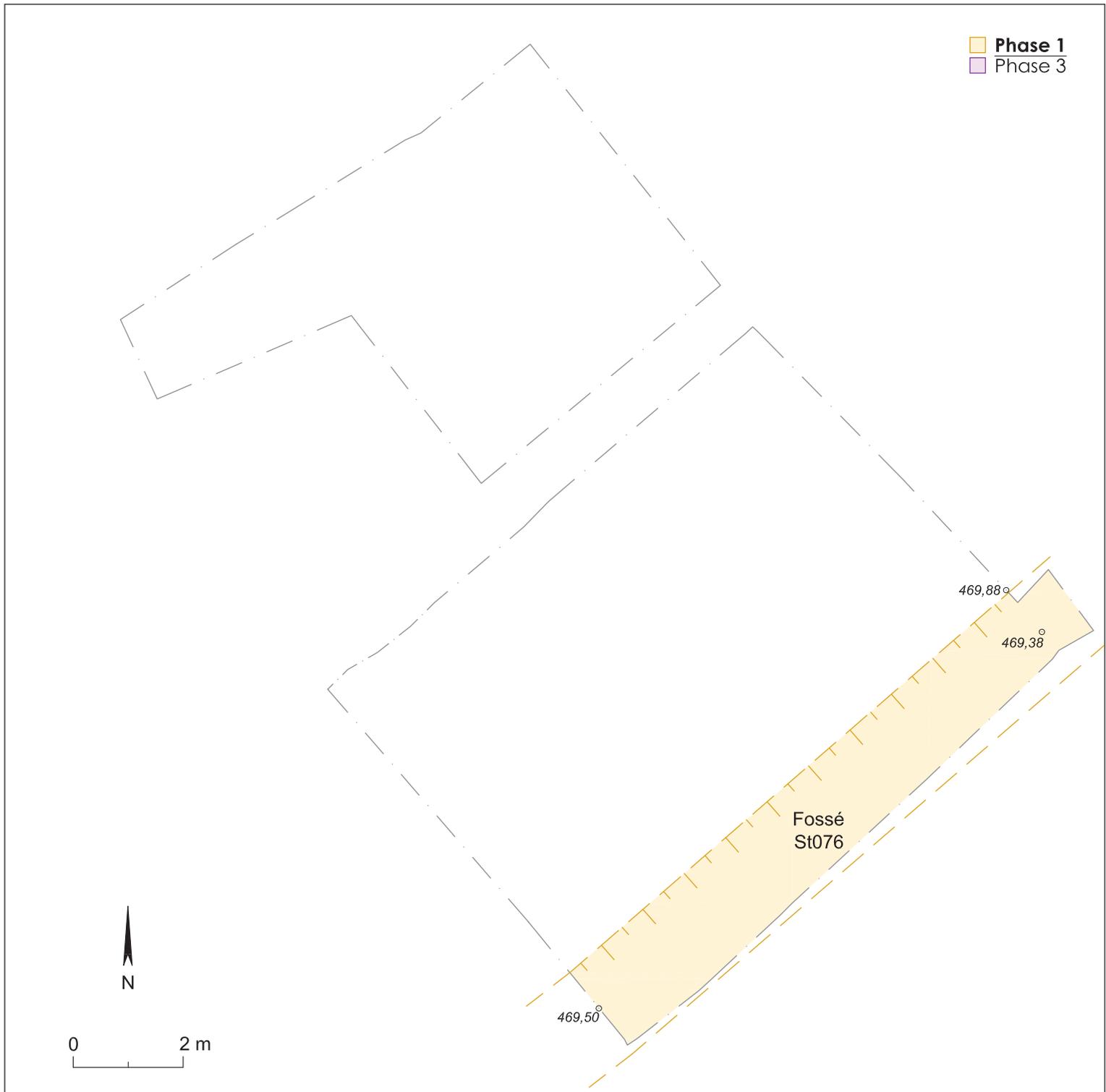


Fig. 10. Martigny, Délèze 18. Phase 1.



Fig. 11. Martigny, Délèze 18. Secteur 1. Le fossé St076 (phase 1) a été observé dans la tranchée Tr1. Vue en direction du sud-est.



Fig. 12. Martigny, Délèze 18. Secteur 1, tranchée Tr1. Fouille de l'extrémité nord-est du fossé St076 en cours. Vue en direction du nord-est.



Fig. 13. Martigny, Délèze 18. Secteur 1, tranchée 1. Fond du fossé St076. Vue en direction du nord-est.



Fig. 14. Martigny, Délèze 18. Phase 3.



Fig. 15. Martigny, Délèze 18. Secteur 1. A l'arrière-plan, les deux tranchées St005 et St006 (phase 3). Vue en direction du sud-ouest.



Fig. 15. Martigny, Délèze 18. Secteur 1. Au premier-plan, les tranchées St005 et St006, dont le fond a été comblé par du gravier. Vue en direction du nord-est.



Fig. 16. Martigny, Délèze 18. Secteur 1. La tranchée St005. Détail. Vue en direction du nord-ouest.